

PROCURATION

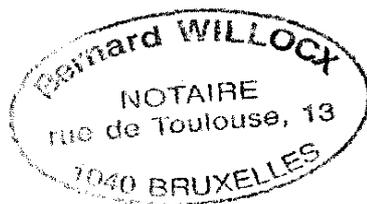


RHODIA PARTICIPATIONS S.N.C., Société en Nom Collectif française, ayant son siège social Immeuble Coeur Défense – Tour A – 110, Esplanade Charles de Gaulle 92400 Courbevoie – FRANCE, par son représentant légal soussigné, nomme et constitue pour mandataire Teresa Maria Rodriguez Romo, de nationalité équatorienne, détentrice de la carte d'identité 0916825979, résidant Colinas de los Ceibos Calle 4ta, 207 y Av. Primera, Guayaquil – ECUADOR, à qui il confère les pouvoirs afin de le représenter de forme ample et sans restriction par-devant les autorités équatoriennes, y compris la *Superintendencia de Compañías et les Registros du Commerce et auprès de RHODIA ECUADOR C. LTDA*, entreprise dont il est associé, ayant son siège en Guayaquil, Equateur, pour la finalité spéciale d' exercer et de défendre tous les droits que lui assurent les lois et le contrat social, ce pour quoi il concède a cette mandataire tous les pouvoirs permis en droit, spécialement ceux de signer des requêtes, de délibérer sur et de signer les altérations et les réformes du contrat social, de participer aux réunions des associés, y compris pour l' approbation de comptes, bilan et états financiers, de l' indication et élection d' administrateurs de la société, pratiquant, en général, tous les actes nécessaires à la parfaite exécution de ce mandat, y compris recevoir des assignations au nom et pour le compte du mandant, cette procuration étant valable jusqu'au **31 décembre 2013**.

Courbevoie, le 30/8/2013

Nom: Jean-Pierre LABROUE
Gérant

Le Notaire Bernard WILLOCX, soussigné, de résidence à Bruxelles, certifie que la ~~est~~ signature(s) apposée(s) est est bien celle(s) de Monsieur Jean Pierre LABROUE
Bruxelles, le 03.09.2013





Dr. Piero Thomas Aycart Vincenzini Carrasco Notario Trigésimo del Cantón Guayaquil, de conformidad con el numeral 5 del artículo 19 de la Ley Notarial vigente DOY FE. Que la fotocopia precedente compuesta de (2) fojas, es igual al documento original Guayaquil, **30 ABR 2014**

APOSTILLE

(Convention de La Haye du 5 octobre 1961)

- 1. Pays: Belgique
- 2. Le présent acte public a été signé par: Willoex, Bernard
- 3. Agissant en qualité de: Notaire
- 4. Est revêtu du sceau / timbre de: Notaire Brussels

Attesté

- 5. A Bruxelles
- 6. Le: 04/09/2013
- 7. Par le Service public fédéral Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement
- 8. Sous le n°: **9805130904167540**
- 9. Sceau/timbre:

Dr. Piero Thomas Aycart Vincenzini Carrasco
NOTARIO TRIGÉSIMO CANTÓN GUAYAQUIL

10. Signature:

Colen Lutgarde

Colen Lutgarde



[Handwritten mark]